

**Arrêté n°74/ARS/2023 modifiant l'arrêté n°22/ARS/2022 portant composition de la  
Commission Régionale Paritaire de La Réunion**

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion**

Vu le code de la santé publique, notamment l'article R6152-325 ;  
Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;  
Vu l'article 64 de la loi du 24 juillet 2019 organisant la scission, au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de l'Agence de Santé Océan Indien en deux ARS de plein exercice, dont l'ARS de La Réunion ;  
Vu le décret du 6 avril 2022 portant nomination de Monsieur Gérard COTELLON en qualité de directeur général de l'agence Régionale de santé La Réunion à compter du 11 avril 2022 ;  
Vu le décret n°2021-1254 du 28 septembre 2021 modifiant la composition et les attributions des commissions régionales paritaires placées auprès des directeurs généraux des agences régionales de santé ;  
Vu l'arrêté 28 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la commission régionale paritaire ;  
Vu l'arrêté modifié n°22/ARS/2022 du 02 février 2022 portant composition de la Commission régionale paritaire de La Réunion ;  
Vu le courriel du 24 mars 2023 de la présidente de l'INPH désignant le Dr Pierre BERARD-NEYRET en remplacement du Dr Françoise CHAN-OU-TEUNG ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : la composition de la commission régionale paritaire de La Réunion est modifiée comme suit :

- 1) **représentants des praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers**
  - (a) **Action Praticiens Hôpital**
    - Dr Georges ONDE, EMSPR, titulaire
    - Dr Myriam SWARTEBROECKX, EPSMR, titulaire
    - Dr Patrick TRON, EPSMR, titulaire
    - Dr Vincent LAGARDE, CHU, titulaire
  
    - En cours de désignation, suppléant
    - En cours de désignation, suppléant

- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, suppléant

**(b) Coordination médicale hospitalière (CMH)**

- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, suppléant

**(c) Intersyndicat National des praticiens hospitaliers (INPH)**

- Dr Vincent RAMEZ, EPSMR, titulaire
- **Dr Pierre BERARD-NEYRET, CHU, titulaire**
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, suppléant
- 

**(d) Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics (SNAM HP)**

- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, suppléant

**(e) Jeunes Médecins (JM)**

- Dr Fernanda FRADE, CHU de La Réunion, titulaire
- Dr Jean-Bernard SELLY, CHU de La Réunion, titulaire
- Dr Adrien SUBERVIE, suppléant
- En cours de désignation, suppléant

**2) représentant des étudiants de troisième cycle**

- en cours de désignation, titulaire
- en cours de désignation, titulaire
- en cours de désignation, suppléant
- en cours de désignation, suppléant

**3) représentants des directeurs d'Établissements publics de santé**

- M. Lionel CALENGE, directeur du CHU de La Réunion, titulaire
- En cours de désignation, suppléant

- M. Laurent BIEN, directeur du Centre Hospitalier Ouest Réunion, titulaire
- M. Christian ABONNEL, directeur adjoint du Centre Hospitalier Ouest Réunion, suppléant
  
- M. Olivier MANICON, directeur adjoint de l'EPSMR, titulaire
- M. Eric CHARTIER, directeur adjoint de l'EPSMR, suppléant
  
- Mme Nathalie HEULIN, directrice Affaires médicales GHER, titulaire
- Mme Odile LAMARQUE, GHER, suppléante.

- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant

#### **4) Représentants des présidents de commission médicale d'établissement**

- Professeur Peter VON THEOBALD, président CME CHU de La Réunion, titulaire
- Dr Philippe OCQUIDANT, vice-président CME CHU de La Réunion, suppléant
  
- Dr Rachid DEKKAK, vice-président CME du Centre Hospitalier Ouest Réunion, titulaire
- Dr Karine BERNY-BURLLOT, présidente CME du Centre Hospitalier Ouest Réunion, suppléante
  
- Dr François APPAVOUPOLLE président CME Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion, titulaire
- Dr Erick GOKALSING, vice-président CME Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion, suppléant
  
- Dr Vincent APPAVOUPOLLE, président CME du Groupe Hospitalier Est Réunion, titulaire
- Dr Séverine KLEIN, présidente CME du Groupe Hospitalier Est Réunion, suppléant.
  
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant
- En cours de désignation, titulaire
- En cours de désignation, suppléant

**Article 2** : le reste sans changement.

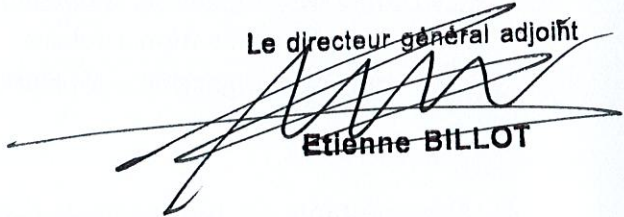
**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Saint Denis, 17 rue Félix Guyon, 97400 Saint Denis, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Fait à SAINT DENIS, le 28 MARS 2023

Le directeur général

Le directeur général adjoint

  
Etienne BILLOT